

Ecole primaire de Nogent-le-Phaye
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Jeudi 8 février 2018

Personnes présentes :

- Madame FRANCHET : Maire de Nogent-le-Phaye.
- Madame LEBEY : responsable des affaires scolaires.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames HOOGE, LACHASSE, MARTINS, Messieurs DA, MERCIER et MANGIN.
- ATSEM : Madame FLECHE.
- Enseignants : Mesdames DEPONT, MARTEAU et SAVARIAU, Messieurs ALIBERT et VIZERIE.

Personnes excusées :

- Monsieur BASSEZ : Inspecteur de l'Éducation nationale.
- Madame DEGREMONT : Déléguée Départementale de L'Éducation nationale.
- Mesdames NAVEAU, MOREL, TANTON : enseignantes.
- Monsieur FUCHS : représentant des parents d'élèves.

Evolution des effectifs :

Nous sommes en baisse d'effectifs depuis plusieurs années. Par conséquent, l'administration a décidé de fermer une classe élémentaire dès septembre malgré nos arguments en faveur du maintien. L'ensemble des élèves sera donc réparti sur cinq classes à la rentrée 2018. Le nombre d'élèves attendu s'élève à 124. Nous déplorons la suppression de cette classe et le départ d'un collègue de l'équipe pédagogique. Une réunion, pour les parents des futurs CP, sera proposée au mois de mars afin de présenter et d'expliquer la répartition des classes.

Rythme scolaire :

Les parents élus ont consulté les parents sur le projet du retour au rythme de la semaine de quatre jours. L'organisation du temps scolaire proposé serait alors le suivant : travail sur 8 ½ journées, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 soit 24 heures. Le résultat du sondage est le suivant : sur 70 votes, 52 oui, 17 non, 1 indifférent. Donc 74% des familles sont favorables au retour à la semaine des quatre jours. Concernant la garde des élèves le mercredi matin, 18 familles seraient intéressées par le centre de loisirs de Sours. Vote du conseil d'école sur l'adoption de ce nouveau rythme à la rentrée 2018 : 13 votes pour, 0 vote contre. La Mairie va faire une demande de modification des rythmes scolaires auprès de la DSDEN fin février.

Résultats des évaluations CP :

Les évaluations sont présentées au conseil d'école. Les élèves de CP ont passé ces évaluations nationales, en lecture et en mathématiques fin septembre. L'analyse des résultats montre une cohorte ayant, dans l'ensemble, de bons résultats.

Activités et sorties éducatives :

- Sortie à la bibliothèque Louis Aragon de la Madeleine pour la classe de PS/MS le vendredi 15 décembre.
- Travail à la bibliothèque de Nogent-le-Phaye pour toutes les classes le jeudi 11 janvier.
- Spectacle au théâtre de Chartres pour les PS/MS et MS/GS le mardi 23 janvier.
- Après la rencontre avec la section basket du collège Victor-Hugo, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont été invités au match de basket de l'UBCM, le samedi 3 février.
- Travail dans le cadre d'Ecole et cinéma pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le mardi 20 février.
- Séance de découverte à la patinoire pour les classes des PS/MS et MS/GS reportée au jeudi 22 février.
- Sortie au COMPA pour la classe de PS/MS le jeudi 22 mars.
- Cross USEP pour les classes de CP et de CE2/CM1 le jeudi 22 mars.
- Spectacle « La ferme ensorcelée », pour les classes de la PS au CE2 le jeudi 19 avril.
- Travail au COMPA et aux Archives départementales pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 le mardi 24 avril.
- Spectacle de poésies présenté par la classe de CP le mardi 24 avril.

- Le marché de Noël s'est déroulé, comme prévu le jeudi 21 décembre de 16h45 à 18h30. De nombreux parents étaient présents dès l'ouverture. Les bénéfices des ventes, pour la coopérative scolaire, s'élèvent à 755 euros dont 180 euros pour les ventes réalisées par les parents de l'ASSPEN. L'équipe enseignante les remercie pour cette action.
- Le carnaval : toutes les classes participeront à une journée spéciale « Déguisons-nous » le mardi 13 février. Le matin, les élèves seront répartis et participeront à sept ateliers sur le thème de la ferme. L'après-midi, l'ensemble des élèves sera regroupé pour partager un moment collectif. Des crêpes seront ensuite distribuées, par les parents d'élèves, dans les classes.
- Projet d'une classe voile de deux jours sur l'étang de St Georges-sur-Eure, pour la classe de CE2/CM1 : une réflexion est en cours pour les différents financements possibles.

Bilan de la mise en place de l'étude :

M. ALIBERT anime une étude payante après la classe les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h00 depuis le mois de janvier. Cette étude est constituée d'une dizaine d'élèves du CE2 au CM2. Les retours, par rapport à ce nouveau service, sont très positifs. Les quelques places restantes seront proposées après les vacances de février.

Achats et travaux de la municipalité :

- Achat et installation d'une nouvelle armoire à pharmacie.
 - Réalisation des accès pour les personnes à mobilité réduite à l'intérieur de l'école.
 - Remplacement des téléphones de l'école.
 - Changement de la batterie de l'ordinateur portable pour la direction.
 - Installation d'un porte-vélos sur le côté de l'entrée maternelle.
- L'équipe enseignante remercie la municipalité pour tous ces achats et ces travaux.

Propositions de l'équipe enseignante pour le budget 2018 :

- Réparation du chauffage de l'école.
- Changement des rideaux côté maternelle.
- Installation d'un réfrigérateur dans la salle des maîtres.
- Installation d'une poubelle dans la cour élémentaire.
- Réparation des vélos de maternelle.
- Achat d'un poste avec lecteur CD et prise USB.
- Achat d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) et d'un ordinateur pour la classe de Madame Naveau.
- Trouver une solution pour l'ouverture à distance du portail de l'école pendant le temps scolaire.
- Peindre, en bleu, le sol de la place de stationnement des personnes handicapées devant l'école.

Questions des parents :

- Le personnel communal n'est pas toujours au courant de la mise en place des PAI (Projet d'Accueil Individualisé). Ils sont maintenant regroupés dans la nouvelle armoire à pharmacie. Un rappel sera fait à l'ensemble du personnel.
- Le stationnement gênant et les incivilités persistent devant l'école : il est proposé de peindre une ligne jaune le long des trottoirs opposés aux places de parking.
- Les parents remercient la municipalité pour l'installation du porte vélos à l'entrée de l'école maternelle. Il est demandé, à la Mairie, qu'une information soit faite aux familles sur cette installation ainsi que sur la modification des horaires de la garderie le mercredi jusqu'à 12h30.
- Il y a régulièrement des dysfonctionnements sur le portail de la cour élémentaire : l'entreprise doit venir réparer.
- Les parents demandent que les sorties soient plus ponctuelles. Pour rappel l'horaire de fin de classe est à 11h45 le matin et à 16h30 l'après-midi.
- Absence des enseignants : le remplacement ou non d'un enseignant absent n'est pas toujours connu, le jour de l'absence, avant 8h45.

Le prochain conseil est fixé au jeudi 14 juin 2018 de 18h00 à 20h00.

La secrétaire de séance :
M^{me} SAVARIAU

Le directeur de l'école :
M. VIZERIE